

Négociations Annuelles Obligatoires 2025

Une négociation au goût amer

Salarié·es, stagiaires, apprenti·es, alternant·es, nous avons tous été concernés par les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) de 2025.

Une fois de plus, la direction a montré ses limites. Des propositions en dessous des attentes

Malgré une mobilisation constante et des revendications claires, les propositions finales de la direction sont restées **largement insuffisantes** :

NAO 2025	Comparatif avec NAO 2024
Augmentation générale des salaires de 35€/mois	-5€/mois d'augmentation
Augmentation individuelle de 1% pour les Admins et 0,5% pour la Proxi	Aucune amélioration
Enveloppe de 100.000€ pour le rattrapage des écarts de salaire entre les femmes et les hommes	-50 000€ de budget
Chèques-déjeuner : passage de 10,50€ à 10,85€	Passage de 10,20€ à 10,50€
Prime de 410 € allouée aux tuteurs/maître d'apprentissage en charge de l'accompagnement d'un alternant	Aucune amélioration
Jours RTT employeurs au 15 mai, 13 juillet et 31 décembre 2026	2 mai, 30 mai et 26 décembre
Possibilité de placer 12 jours dans votre compte CET	10 jours
2 janvier 2026 chômé, offert par la Direction	Jour chômé en plus

Une négociation verrouillée

La CGT dénonce une **négociation de façade**, où la direction est arrivée avec ses décisions déjà prises. Les réunions se sont transformées en simples **rendez-vous d'information descendante**, sans réelle volonté de dialogue.

Nous pensions que la direction allait réellement prendre en compte nos revendications après avoir exprimé notre mécontentement face aux propositions de la direction en quittant la table des négociations. Il n'en est rien. Bien au contraire, absolument rien n'a changé entre la deuxième et la troisième table des négociations

Nous continuerons à porter la voix des salarié·es, à exiger des augmentations générales, à défendre l'égalité, les conditions et la dignité au travail.

Ce sont pour toutes ces raisons que La CGT pas signé cet accord

La CGT sera toujours à vos côtés !

L'avenir est à l'IA, pas à la précipitation !

La direction a décidé de mettre en place des outils d'intelligence artificielle dans plusieurs services, ce qui suscite une appréhension parmi les collègues. Nous sommes face à un risque pour l'emploi. Si ces dispositifs d'IA ne sont pas encadrés, cela peut amener à modifier en profondeur ou de supprimer des postes. **La CGT tient à souligner que cette transformation technologique doit se faire pour les salariés et non à leur détriment.**

Par ailleurs, la direction veut déployer l'application Geprox pour le calcul des charges gardien et des métrés. Or, cette application impose une saisie standardisée qui ne reflète pas la réalité du terrain, notamment les différences entre sites, sensibles et très sensibles, ou encore les tâches ponctuelles non prévues par le modèle. Les règles de calcul reposent sur des modèles normatifs éloignés de la réalité des unités de travail. **En clair, ce sont des données préremplies qui risquent de générer des erreurs en cascade** : une base erronée ou non actualisée peut fausser les affectations, les imputations comptables et même la récupérabilité.

Face à la standardisation imposée, **la CGT exige des garanties pour les salariés !**

C'est pourquoi vos représentants CGT ont exigé le recours à une expertise indépendante au CSE central, afin d'évaluer précisément les impacts de ces outils sur les conditions de travail, les emplois et l'organisation.

